

HISTOIRE DE LA LÉPROSERIE DE VAUMORIN-LES-VARZY (NIEVRE)

par Alain AUGER

Cet exposé est le résultat des rencontres effectuées en novembre 1991 avec Monsieur Georges MARCHAND, Maire de Varzy et historien à ses heures, qui a bien voulu me transmettre les articles qu'il avait rédigé sur la chapelle Saint-Lazare, des entretiens aussi avec les sœurs SEGUIN, Jeanne et Paulette, qui s'occupent aujourd'hui de la chapelle et qui en détiennent les clefs pour les rares visiteurs, ainsi qu'une rencontre en décembre 1991 avec Monsieur Pierre TRECHOT, architecte, qui fut l'un des piliers du sauvetage du bâtiment. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que les services des archives départementales d'Auxerre et de Nevers.

Préservée d'une inéluctable destruction, la chapelle Saint-Lazare, après avoir bien connu des vicissitudes, demeure l'unique vestige de l'ancienne léproserie de Vaumorin-les-Varzy. Bien que les archives mentionnent rarement l'existence de cette institution médiévale de charité, la présente étude s'est fixée pour but d'évoquer non sans lacunes et conjectures, quelques miettes de son lointain passé.

Un site fréquenté dès la préhistoire

Localisé à environ deux kilomètres au Sud-ouest de Varzy, le lieudit "Vaumorin" perpétue le souvenir d'un premier propriétaire ou de la famille auteur du défrichement des vallons jouxtant le massif forestier tout proche. Le toponyme Vaumorin signifie "les vaux possédés ou défrichés par la famille Morin ou Maurin". Beaucoup de lieux-dits associent le nom d'un premier propriétaire ou du responsable du défrichement.

Dès l'époque préhistorique, la fréquentation du site est attestée par les vestiges d'industrie lithique et de sépulture attribués au Néolithique, exhumés à l'emplacement de l'actuelle carrière de la "Rouesse". Une sépulture du néolithique a été en effet découverte récemment. La carrière de la Rouesse était le lieu de prélèvement de l'argile utilisée pour assembler les pierres des constructions. Son emplacement est encore visible. Une carrière analogue existait en "Côte Arbeau".

Un habitat gallo-romain subsista-t-il à proximité ? Semblerait l'attester la mise au jour lors de la réfection du crépi, de plusieurs pierres taillées selon les techniques de cette époque et réutilisées lors de l'édification de la chapelle. Ces matériaux ont été identifiés par le regretté Jean-Bernard DEVAUGES conservateur des antiquités historiques de Bourgogne. Non loin à proximité de l'actuel CD 977 près de Migny passait un ancien chemin en bordure duquel s'élevait la chapelle Saint Laurent de Migny aujourd'hui détruite. Récemment cette hypothèse s'est trouvée corroborée avec la découverte d'un modeste trésor renfermé dans une bourse de cuir, réunissant sept monnaies enfouies à proximité de la Chapelle, vers 270 après Jésus-Christ. Le trésor comportait trois monnaies de Posthume (259-268), une de Gallien (268), trois de Victorin (268-270) et une Quintille (270). Les trésors monétaires enfouis lors de l'apparition d'un danger sont révélateurs des périodes troublées de l'époque gallo-romaine. Une monnaie de Dioclétien (284-305) vraisemblablement perdue a été trouvée à la Côte du Pré.

La graphie Varciacus issue de la racine Gauloise "Var" apparaît au VI^{ème} siècle lors de l'énumération des 37 paroisses du diocèse d'Auxerre. Il en est également fait mention en 692 dans un règlement prescrit par l'évêque Tetricus. Ce n'est que plus tard qu'apparaît Varziacus.

Un précieux témoignage des époques troublées révélateur de la fréquentation d'un site emprunté par le tracé d'un chemin antique quittant Varciacus par "le Paradis", toponyme rappelant l'existence d'un très ancien cimetière implanté hors agglomération en bordure d'une route selon la coutume gallo-romaine, pour rallier le vicus de Bargis et franchir la Loire à la Charité. L'existence de cette voie est mentionnée par Romain BARON qui explique la signification du toponyme "Le Paradis" dans son étude "sur les origines de Varzy" publiée dans le tome 55 des mémoires de la société académique du nivernais.

Il s'agissait vraisemblablement d'une voie de communication de moyenne importance appelée "via trita" dans la lettre de donation consentie en 1120 en faveur de l'abbaye de Bourras par Hugues de TIL, seigneur de Champlemy et son épouse Alexis de Montenoison. En 1120, dans la lettre de fondation de l'abbaye de Bourras, TIL seigneur de Champlemy et Alexis de Montenoison son épouse cèdent au monastère tout le territoire situé entre le chemin qui va de Nevers à Varzy et celui qui conduit de la Charité à Varzy (abbé Lebeuf mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse, tome IV, page 30).

Une bulle du pape de 1184 confirmant cette donation mentionne les deux mêmes voies (Gallia Christiana XII).

De Vaumorin, véritable carrefour, prenait naissance, un ancien chemin assurant la liaison de l'axe routier Varzy-la Charité avec la voie allant de Nevers à Varzy qualifiée toujours en 1120 de "viam trita". Ce chemin appelé plus tard "chemin des ladres" et se dirigeant vers la colline de la Justice où passait l'axe Varzy Nevers. De cette route, il était possible de rallier l'ancienne route de Nevers à Clamecy passant par Rémilly, Fly (des vestiges de l'époque gallo-romaine y ont été découverts) et Vertenay, village en partie disparu.

La lèpre

Par la terreur qu'elle inspire, le sort réservé à ses victimes et l'ampleur des mesures mises en œuvre pour la combattre, la lèpre apparaît comme l'un des fléaux du Moyen Age. On a pu estimer à près de 4000 le nombre des léproseries créés en France au XIII^{ème} siècle, ce qui représenterait plus de 60000 lépreux. Un règlement des léproseries pour la France est établi en 1226 par Louis VIII.

Quelle que soit sa forme, tuberculoïde ou lépromateuse, elle paralyse, atrophie, ampute les extrémités des membres. Tuberculoïde, la lèpre se manifeste par des taches cutanées anesthésiques qui évoluent en vingt ou trente ans. Sous sa forme lépromateuse infiltrant la peau, elle emporte le malade par poussées de deux à cinq ans. Bien que peu contagieuse, on la considère comme telle et on la prévient par un rigoureux isolement des contaminés.

Périodes d'extension et d'accalmie se succèdent jusqu'au XII^{ème} siècle qui voit la lèpre prendre un nouvel essor attribué aux Croisades. Une rigueur accrue entoure alors la réclusion des ladres ou mésels. A peine désigné par la rumeur publique, le suspect affronte un jury de lépreux et

médecins. Reconnu contaminé, l'infortuné est retranché de la vie civile non sans avoir entendu l'office des morts.

A titre indicatif, au début du XVII^{ème} siècle, frappée par l'épidémie de peste de 1583, la cité ne compte plus que 500 feux. Depuis le XIII^{ème} siècle s'amorce un lent déclin démographique qu'accélère en 1628 le retour de la peste, responsable de 624 décès, dont ceux de 366 enfants. Des familles entières sont décimées par le fléau.

La léproserie de Vaumorin

Vers 1200, l'évêque Hugues de Noyer relève les anciennes fortifications, entoure le bourg de fossés et murailles qui subsisteront jusqu'au XVII^{ème} siècle. La ville close ne couvre qu'une partie de l'aire antérieurement bâtie. Aussi vaste qu'il soit, le bourg n'est qu'un réduit propice à la propagation des épidémies. Avec sa nombreuse population et son habitat enserré derrière un corset de remparts, le bourg médiéval de Varzy s'avère un terrain d'autant plus propice à la propagation de la lèpre qu'il accueille en permanence les pèlerins venus vénérer les nombreuses et insignes reliques que possédait la collégiale Sainte Eugénie. Issus de Vézelay, les pèlerins faisaient étape à Varzy avant de gagner la Charité ou Nevers.

Créé sous l'impulsion de Guillaume de Toucy, seigneur-évêque, une Maison Dieu assure déjà l'hébergement des pauvres. Ce premier équipement hospitalier charitable s'accroît avec la naissance d'une annexe : la léproserie de Vaumorin.

Les seigneurs évêques possédaient en Vaumorin qui s'appellera plus tard Vaumain, un vaste massif forestier lieu de pacage, de cueillette et de fourniture de bois de chauffage. L'élevage des porcs profitait des glandées. Éloigné de tout habitat tout en offrant de larges possibilités de déplacement, doté de surcroît d'un point d'eau et bénéficiant des avantages procurés par la vaste forêt seigneuriale le site de Vaumorin accueille dès la fin du XII^{ème} siècle un premier groupe de lépreux dont les modestes bâtisses s'étalent au creux du vallon. L'emplacement de ces bâtisses vraisemblablement en bois est encore visible aux abords de la chapelle. Les fouilles méthodiques permettraient de déterminer l'emplacement exact de la maladrerie ainsi que les périodes d'occupation et le mode de vie des lépreux. Le sommet de la colline situé à l'Est du site serait également à prospecter.

La qualité des soins prodigués s'améliore avec l'intervention en 1219 de religieux hospitaliers de la Maison de Saint Bernard de Montjou dans les Alpes, dont l'évêque Guillaume de Ségnelay s'assure le bénéfice concours. L'abbé Lebeuf a publié une lettre de GUY, ministre de l'hôpital de Montjou en Savoie. Lettre qui mentionne l'existence de "Maisons Dieu" à Varzy et Appoigny. L'évêché d'Auxerre était lié à l'abbaye de Montjou où une église avait été édifiée en souvenir du séjour effectué lors de son transfert à Auxerre du corps de Saint-Germain décédé à Ravenne.

Au fil des années, la maladrerie se structure et une authentique communauté prend forme avec ses demeures, sa halle, son lieu de culte, sa source, son cimetière implanté à l'Est au sommet de la colline où quelques modestes croix de pierre ont été exhumées. L'idéal de charité animant les chrétiens conduit les seigneurs-évêques, chanoines, bourgeois et habitants de Varzy à s'associer à la gestion de maladrerie et à lui offrir legs, dons, héritages, rentes en grains et argent . Les archives de

l'Yonne possèdent un état des revenus de la maladrerie en 1695. Ces revenus qui devaient être beaucoup plus importants au Moyen Age étaient en 1695 les suivants :

- 19 livres en blé de froment 8 bichets d'orge,
- 12 livres de 6 sols 11 deniers de rentes en argent,
- un droit sur les langues des boeufs tués par les bouchers de Varzy 50 arpents de bois proches la maladrerie,
- 5 journaux de terre proche de Migny,
- 15 journaux sis proche Vaumorin,
- 8 journaux en "Vaubigour",
- une pièce de pré sise à la queue de l'étang de Béchereau (actuel étang de Serres) contenant l'œuvre d'un faucheur et deux autres pièces de pré.

C'est ainsi que les langues des bœufs et vaches abattues par les bouchers à Varzy sont offertes aux lépreux qui en perçoivent le montant. En contrepartie, chaque année au commencement du Carême, les ladres célèbrent une messe à l'intention des bouchers défunts. Ce curieux droit de "langeage" subsistera jusqu'au XVIIIème siècle.

Cinquante arpents de forêts, fruit de la générosité des évêques d'Auxerre et une trentaine d'arpents de terres jouxtent l'établissement dont les occupants assurent leur subsistance en vaquant selon les saisons aux activités agraires, pastorales ou forestières.

A l'extérieur de la léproserie, le son de la crécelle ponctue chaque déplacement et notamment celui qu'effectuent les contaminés pour gagner leur pré de la queue de l'étang de Béchereau que dessert le chemin des "Ladres" dont la toponymie a conservé le souvenir. Malgré des moyens réduits que compense une foi intense, la communauté s'emploie peu après 1200 à édifier son lieu de culte dédié à Saint-Lazare. Depuis l'an 1000 Varzy possédait un chapitre de 10, puis de 12 chanoines créé par les évêques d'Auxerre; chapitre assurant la célébration du culte dans la collégiale Saint Eugénie. La toponymie a conservé le souvenir de cet ancien chemin en bordure duquel a été découvert le trésor monétaire. Il gagnait ensuite la butte de la Justice où s'élevait le gibet seigneurial implanté en bordure de la route de Nevers.

Dans la ferveur, s'élèvent chevet, portail, travées à croisées d'ogives, murs aux contreforts massifs et clocher roman. Peu de sculptures ornent l'édifice dont l'existence est révélatrice quant à l'importance au Moyen-âge de la maladrerie de Vaumorin lieu d'accueil des contaminés de Varzy mais aussi d'Oudan et la chapelle Saint-André, paroisses dépendant de la Châtellenie de Varzy. Une description de l'édifice a été donnée par Monsieur ANFRAY dans "la Cathédrale de Nevers et les Églises Gothiques du nivernais" publié en 1604. Monsieur de SOULTRAIT en donne également une description en 1875 ainsi que Monsieur BOISSEAU dans son histoire de Varzy.

Signalons que les récents travaux de restauration ont mis en évidence la médiocre qualité des premiers matériaux prélevés sur place et assemblés avec de l'argile. Il est permis de penser que la générosité des chrétiens d'alentour permît l'aboutissement d'un chantier dont l'issue s'avérait incertaine.

Si la lèpre atteint sa plus grande extension à la fin du XIIIème siècle, au début du XIVème siècle s'amorce un net reflux du fléau.

Après 1350 les ordonnances royales renforçant l'isolement des lèdres, leurs massacres par les Anglais, la misère et la disette conséquences des malheurs des temps contribuèrent à une régression de la fréquentation des léproseries. Désertées dès la fin du XVème siècle, elles se transforment en établissement d'accueil et de charité pour les pauvres de passage.

L'évêque d'Auxerre attribue alors les revenus de l'ancienne léproserie à un prêtre de son diocèse ayant à charge de pourvoir aux besoins des nécessiteux et d'assurer l'entretien de la chapelle où le culte est célébré tous les vendredis. Les différents titulaires procèdent à un remaniement du portail (XIVème) ainsi qu'à la restauration des contreforts (XVIème), travaux qui modifient l'architecture primitive du sanctuaire.

La disparition de la léproserie

En 1643, Guillaume DUPRE, titulaire de la chapelle, s'acquitte au mieux de ses obligations. Cependant, les biens plus ou moins importants des maladreries suscitent la convoitise du pouvoir royal. Sous la pression du ministre LOUVOIS, Louis XIV décide en 1672 de la confisquer au profit des ordres de Saint-Lazare de Jérusalem et du Mont de Carmel. Cette mesure destinée à pourvoir en pensions et récompenses les anciens militaires, contribue à la ruine de la plupart des léproseries dont les revenus sont détournés de leur vocation primitive : assurer charité et hospitalité. C'est l'avis de l'abbé LEBEUF qui mentionne que les bâtiments des léproseries tombèrent en ruines. En 1713, à Auxerre, il ne subsiste plus qu'une chapelle qui sera démolie plus tard.

Le culte n'est plus célébré, ni les offices, en Vaumorin dans la chapelle "entièrement démurée" et l'Hôtel Dieu accueille désormais pauvres ou malades. Une enquête dont le rapport est conservé aux archives de l'Yonne nous apprend que l'hôtel Dieu de Varzy loge les pauvres. Il possède une chapelle et une confrérie des dames de la Charité.

De cette époque, date vraisemblablement la disparition des derniers bâtiments de la maladrerie. Au XVIème siècle, ils semblent encore subsister comme l'attestent deux actes notariés analysés par le regretté Romain BARON. En 1513, une demeure sise à Varzy est chargée d'une rente de 25 sols tournois envers la chapelle et la léproserie de Vaumorin. Puis par testament établi en 1580, le curé d'Oudan lègue 20 sols pour l'entretien de l'établissement dont les biens sont en 1623 administrés par Nicolas PETIT, sergent royal à Varzy. Enfin en 1682, M. THIERRAT, bourgeois local, renonce à un apprentis de maison en ruine, et à la halle "pour servir aux pauvres", qu'il possède dans la maladrerie.

Quelques années plus tard, après la mort de Louvois, une série de mesures échelonnées de 1693 à 1696 révoquent l'édit de 1672. Les biens des maladreries sont transférés aux hôpitaux et établissements d'assistance aux pauvres.

En décembre 1696, Louis XIV signe à Versailles les lettres d'union des léproseries de Vaumorin et d'Entrains sur Nohain à l'Hôtel Dieu de Varzy.

En stipulant que les édifices où se célèbrent messes et services de fondations doivent être décemment entretenus, l'ordonnance royale garantit la conservation de la chapelle qu'assureront tant bien que mal les administrateurs de l'Hôtel Dieu aidés le plus souvent par la municipalité et les habitants de Varzy.

Du XVIIIème siècle à nos jours

Les visites épiscopales nous renseignent au XVIIIème siècle sur l'état de la Chapelle Saint-Lazare. En 1709, lors du passage de Monseigneur de CAYLUS, l'édifice classé chapelle publique est reconnu en bon état. Il en est de même en 1782 à l'occasion de la venue de CHAMPION de CICE, dernier seigneur-évêque de Varzy. Le compte rendu de ces visites, véritable mine de renseignements, est conservé aux archives d'Auxerre.

Les propriétés de l'ancienne maladrerie échappent à la vente de la Chapelle remise en cause.

Le 25 germinal an II, la séance de la Société Populaire de Varzy bat son plein. GILLOIS, ancien curé de Saint Pierre du mont, rallié à la cause des extrémistes, réclame la parole. Avec vigueur, il sollicite "la destruction de tous les monuments du fanatisme et notamment des chapelles Saint-Lazare et de la Vierge". Trois registres de comptes-rendus des séances de la Société populaire installée dans l'ancienne chapelle Saint Jean sont conservés au Musée de Varzy. Leur dépouillement a permis à Monsieur Romain BARON de publier une remarquable étude intitulée "La Société Populaire de Varzy", parue aux annales de Bourgogne n° 159 (juillet/septembre 1968) et n° 160 (octobre/décembre 1968).

Deux jours plus tard, Bias PARENT, principal administrateur du district de Clamecy, s'adresse en ces termes aux officiers municipaux :

"Frère et amis, il existe, dit-on, assez près de notre commune une chapelle des Lazare, ci-devant saint, décorée avec tout le costume que la superstition donnait à ces ridicules asiles. Je pense qu'un coup de pied de la raison fera disparaître cet édifice".

Bias PARENT est l'une des figures marquantes de la Révolution à Clamecy. Etienne Jean François PARENT, connu sous le nom de Bias PARENT, fut tour à tour chanoine de Levroux, curé de Rix, agent national près de la municipalité de Clamecy. Ami de FOUCHE il s'employa à mettre en œuvre les mesures de déchristianisation prescrites par ce dernier. La Société scientifique de Clamecy lui a consacré une brochure due à Madame Raymonde PIZOT (1981).

Signalons que le 8 floréal de l'an II, GILLOIS, président de séance, intervient de nouveau pour réclamer que "les meubles des ci-devant chapelles Saint-Lazare et de la Vierge soient vendus et le produit affecté aux besoins de la Société Populaire".

Nos édiles, hommes de modération, surent obtempérer et sauver la Chapelle. A l'image des lieux de culte, elle sera privée de sa cloche, fondue en 1794 pour être convertie en menue monnaie. Les cloches des églises devaient être fondues pour servir à la fabrication de menue monnaie. Le 25 septembre 1791, la municipalité de Varzy reçut l'ordre d'envoyer à la Charité, les cloches de Sainte Eugénie. Leur descente donna lieu à une véritable émeute de la part des habitants fidèles à leurs croyances religieuses et attachés à leurs sanctuaires. L'événement a été décrit par Monsieur Romain BARON dans le bulletin n° 35 de la société scientifique de Clamecy.

Lors de sa séance du 10 août 1833, le Conseil municipal est saisi d'un courrier de l'abbé CHARTON, curé de Varzy, qui lui fait savoir "que le vœu général des habitants de Varzy est d'obtenir les réparations les plus urgentes de la Chapelle Saint-Lazare que menace une chute

prochaine". L'auteur de la lettre rappelle que le monument attire journallement la vénération des fidèles unanimes à souhaiter sa conservation.

Longtemps négligé, l'entretien de la Chapelle occasionne en avril 1834 un devis d'un montant de 1617,35 F, établi par LOUZON, architecte à Clamecy. En raison de leur coût, les réparations sont financées par l'hospice, la ville, une collecte publique et des dons volontaires.

Quant au vieux clocher roman, il retrouve en 1863, dans la joie, une nouvelle cloche acquise par souscription et dont la robe porte la mention suivante :

*"Je me nomme Charlotte, Edmonde, Léonie
Et maintenant je donne la voie, la vie.
GLOUSSEL Jeune est mon père, à Metz il me fit naître
CHARTON qui m'a bénite est mon doyen, mon maître.
Pour Maire, j'ai SELLIER, et le monde en ce temps
Ses dix huit siècles compte et soixante trois ans.
Je pèse cent quarante-cinq livres.
Privée de langue de fer, je ne suis qu'ondoyée,
Car j'aurais voulu tout Varzy pour parrain,
Puisque tous ont souscrit pour ma robe d'airain".*

Le relevé a été effectué par le regretté René LUSSIER (maire de l'époque) en 1925. Cette cloche a été sauvée et se trouve en lieu sûr.

Une intervention des spécialistes locaux CHATELET et CAGY, sollicités par la municipalité, contribue en 1886 à endiguer le délabrement de l'édifice qu'un arrêté ministériel du 12 janvier 1931 pris à l'instigation du regretté René LUSSIER, maire, érudit local, inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Varzy accueillit l'Ecole Normale de la Nièvre de 1861 à 1941. Lieu de promenade prisé des Normaliens, la chapelle vit une nouvelle période difficile de son existence. A partir de 1940, date à laquelle le culte n'y est plus célébré.

Un courrier de M. Bernard de GAULEJAC, conservateur des Archives départementales, décrit le 19 septembre le délabrement des lieux.

"La chapelle est ouverte à tous vents... Une statue de la Vierge est adossée à l'autel délabré. Contre le mur de chevet repose une autre statue privée de sa tête. Le tableau qui surmonte l'autel est en loques. La nef de la Chapelle rassemble en désordre : pierres, plâtre, anciens bancs, etc."

Dès lors, ne cesse de s'amplifier de processus de désagrégation du site, bientôt devenu lieu de récupération de matériaux. Des mains cupides n'hésitent pas en 1969 à desceller deux sculptures dont une tête d'abbesse de belle facture surmontant le portail latéral. Les moulures du porche, les éléments du dallage disparaissent à leur tour. Entre temps, l'intervention de Monsieur Rex BARRAT, conservateur du Musée de Varzy, permet le transfert au musée d'un élément de calvaire et d'une remarquable vierge gothique du XIVème siècle, en bois polychrome qui furent ainsi préservés. L'œuvre présente l'élégante silhouette des vierges du XIVème siècle à l'aspect humain, pleurant la mort de son fils.

Ni la ville, ni l'hospice propriétaire des lieux ne peuvent alors entreprendre une action de sauvegarde en raison de l'urgence de différents travaux d'équipement et de l'insuffisance de leurs possibilités financières.

La toiture en partie béante, les murs éventrés, le portail croulant et l'aspect de désolation intérieure laissent présager un proche anéantissement de l'édifice que la proximité de la forêt accélère. Cette perspective ne décourage nullement un architecte parisien, Monsieur Jacques TRECHOT, qui se porte momentanément acquéreur des vestiges. Laais le dossier en restera là. En 1976, la Chapelle ainsi que la forêt environnante, sont vendues par l'Hospice à l'Office National des Eaux et Forêts. L'Office acceptera, par voie d'échange, de céder à la Ville l'édifice et 8000 mètres de terrain mis en janvier 1979 à la disposition des Amis du Vieux Varzy, association née en juillet 1977.

Juillet 1978... Septembre 1982, cinquante mois de démarches et d'intervention aussi efficaces que perspicaces permettent à cette association de sauvegarde d'inverser le courant de scepticisme et d'effacer les décennies d'outrages infligés à la Chapelle Saint-Lazare et par les ans et les hommes.

Je terminerai cet exposé en évoquant :

LA VIE DES LÉPREUX

Réfléchissons à la vie que menaient ces lépreux passant ici le reste de leur vie.

Il y avait déjà l'arrivée à la léproserie. Le cérémonial qui était la séparation de ces malades avec le monde était très touchant.

Le prêtre après avoir célébré la messe pour les infirmes revêtait un surplus et une étole, donnait de l'eau bénite au lépreux et le conduisait alors à la léproserie. Il l'exhortait, par un petit sermon, à la patience et à la charité. Après cette allocution consolante, il prononçait les terribles défenses légales :

- 1) Je te défends que jamais tu n'entres en Eglise, ou monstres en foire, en moulin, en marché ni en compagnie de gens,
- 2) Je te défends que tu n'aïlles point hors de ta maison, sans ton habit de ladre, afin qu'on te connaisse et que n'aïlles point déchaux,
- 3) Je te défends que jamais tu ne laves tes mains et autre chose d'entour de toi, en rivage ni en fontaine, ni que tu ne boives et si tu veux de l'eau pour boire, puise en ton bar et en ton escuelle,
- 4) Je te défends que tu ne touches à chose que tu marchandes ou que tu achètes, jusqu'à tant qu'elle soit tienne,
- 5) Je te défends que tu n'entres point en taverne. Si tu veux du vin, soit que tu l'achètes ou qu'on te le donne, fais le entonner dans ton baril,
- 6) Je te défends que tu n'habites à autre femme que la tienne,
- 7) Je te défends que si tu vas sur les chemins, et tu rencontres quelque personne qui parle à toi, tu te mettes au dessous du vent avant que tu répondes,

- 8) Je te défends que tu n'aïlles point par étroite ruelle, afin que si tu rencontres quelque personne, elle ne puisse pis valoir de toi,
- 9) Je te défends que si tu passes par quelque passage, tu ne touches point au puits, ni à la corde ni tu n'as mis tes gants,
- 10) Je te défends que tu ne touches aux enfants, ni leur donne aucune chose,
- 11) Je te défends que tu ne manges, ni ne boives à autres vaisseaux qu'aux tiens,
- 12) Je te défends le boire et le manger avec compagnie sinon pareils

Alors, le prêtre prenait de la terre du cimetièrre et la répandait sur la tête du malade et disait :
"Meurs au monde et renais à Dieu."

Paroles pénibles pour un homme qui a vécu au milieu de la société et qui voit ainsi ses affections rompues, ses plus nobles espérances détruites.

Le prêtre lisait ensuite l'Evangile des dix lépreux, puis après avoir béni l'habit et le pauvre mobilier de la léproserie, il lui présentait ainsi chaque chose :

- En lui donnant l'habit que l'on appelait housse, il disait :
"Mon frère recevez cet habit et le revêtez en signe d'humilité sans lequel désormais je vous défends de sortir hors de votre maison."
- En lui donnant le baril
"Prenez ce baril pour recevoir ce qu'on vous donnera pour boire et vous défends, sous peine de désobéissance, de boire aux rivières fontaines et puits communs ni de vous y laver en quelque manière que ce soit, ni vos draps, chemises et toutes autres choses qui auraient touché votre corps."
- En lui donnant la cliquette (crécelle)
"Prenez cette cliquette, en signe qu'il vous est défendu de parler à personne, sinon à vos semblables si ce n'est pour nécessité, et si vous avez besoin de quelque chose, le demanderez au son de cette cliquette en vous tenant loin des gens et au dessus du vent."
- En lui donnant les gants
"Prenez ces gants par lesquels il vous est défendu de toucher chose aucune à main nue, sinon ce qui vous appartient, et ne doit venir entre les mains des autres."
- En lui donnant la panetière
"Recevez cette panetière pour y mettre ce qui vous sera élargi par les gens de bien et aurez souvenir de prier Dieu pour vos bienfaiteurs."

Un lépreux devait avoir une tartarelle, des souliers, des chausses, un robe de camelin, une hausse, un chaperon de camelin, deux paires de chapeaux, un baril, un entonnoir, une courroie, un coutel, une escuelle de bois, un lit étoffé de couette, un coussin et une couverture, deux paires de draps à lit, une hache, un écrin fermant à clefs, une table, une selle, une lumière, une pelle, une aiguière, des escuelles à manger, un bassin, un pot à mettre cuire la chair.

Tous ces objets grossiers étaient bénis et sanctifiés par les prières de l'Eglise. Le prêtre prenant le lépreux par son vêtement l'introduisait dans la cellule en disant :

"Voici mon repos à jamais. Je l'habiterai, elle est l'objet de mes désirs."

Puis en face de la porte, on plantait une croix de bois à laquelle on attachait un tronc pour recevoir l'aumône que le pèlerin fidèle déposait en échange des prières du pauvre lépreux. Le prêtre le premier déposait son offrande et tout le peuple suivait son exemple.

Après cette cérémonie mêlée de tristesse et d'espérance les fidèles retournaient à l'Eglise précédés de la grande croix des processions. Ils se prosternaient alors pendant que le prêtre demandait à Dieu de donner au lépreux la patience pour supporter ses maux pieusement.

Au Moyen-âge on honorait les lépreux et l'Eglise était alors leur seul refuge.